



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MISSION D'ASTREINTE POUR DES
TRAVAUX DE DEPANNAGE EN SERRURERIE
ET MENUISERIES METALLIQUES**

**DÉCISION N° DM-24-282
EN DATE DU 05 SEPTEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux, l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics ;

VU le marché de travaux d'entretien, de gros entretien et de petits aménagements dans les bâtiments communaux dont la date d'échéance intervient le 27 août 2024 ;

VU la date de la commission d'appel d'offre fixée au 12 septembre 2024 en vue de l'attribution du marché renouvelé ;

VU la proposition de la société SMAI en date du 9 août 2024 ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de maintenir un service de dépannage d'urgence et d'astreinte en terme de serrurerie et menuiseries métalliques dans l'attente de la notification des marchés renouvelés ;

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la société SMAI, pour la période du 28/08/2024 au 30/09/2024 pour un montant maximal de 10.000€ HT

DE FAIRE FACE, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240905-lmc1H12363H1-AR
Date de réception en Préfecture : 05/09/2024
Date de Publication : 05/09/2024

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240905-lmc1H12363H1-AR
Date de réception en Préfecture : 05/09/2024
Date de Publication : 05/09/2024